

La branche dépannage de la FNA reçue à la DGCCRF :
Une réunion constructive, des échanges dans la durée

La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) a rencontré plusieurs membres de la DGCCRF chargés des métiers de l'automobile ce vendredi 5 avril, afin d'échanger sur la prise en compte de la réalité économique des entreprises de fourrières dans la structuration tarifaire de la DGCCRF. Cette réunion a également été l'occasion de débattre sur les appels d'offres pour le dépannage sur autoroute, la réforme de la réglementation et de l'organisation des opérations de mises en fourrières automobiles, réforme pour laquelle la FNA est partie prenante. Plus largement, la FNA et la DGCCRF se sont accordées sur la nécessaire mobilisation en faveur d'un réel équilibre des conventions d'agrément entre carrossiers et assurances, ou sociétés d'assistance et dépanneurs. Des réunions de suivi de tous ces dossiers sont d'ores et déjà programmées. Affaire à suivre donc ...

Les tarifs fourrières et la réforme de l'activité des gardiens de fourrières

L'enjeu pour la FNA est de déterminer, dans le cadre de la réforme engagée de la réglementation sur les fourrières, une tarification des différentes opérations à la hauteur des investissements lourds et des contraintes des entreprises, avec un mécanisme de revalorisation annuelle, à laquelle s'ajoute des majorations pour les interventions de nuit, les week-end et jours fériés. La FNA réclame par ailleurs une tarification adéquate pour les mises en fourrière des véhicules poids lourds, véritable ineptie actuellement.

Une tarification par département pourrait par ailleurs être envisagée.

La DGCCRF est consciente des enjeux soulevés et souhaite un travail collaboratif en ce sens avec le Ministère de l'Intérieur. La FNA va travailler de concert avec la DGCCRF en lui transmettant des données terrain.

Avant cette réforme, la FNA a reçu la confirmation d'une revalorisation des tarifs actuels devant intervenir au 1^{er} juillet 2019 sur la base de l'inflation (2,1% en 2018 et 1,7% en 2019).

Au-delà de cette revalorisation, la FNA a exprimé le besoin d'une refonte du cadre juridique applicable au métier et soutient la création d'un système informatique national qui permettra de fluidifier les procédures, d'automatiser les formalités administratives actuelles et de réduire ainsi les délais de traitement.

Ce n'est que dans un tel contexte global que la FNA pourrait envisager l'application d'une tarification différenciée suivant que les frais de mise en fourrière sont acquittés par le propriétaire du véhicule en infraction ou par l'autorité administrative de la fourrière.

La départementalisation et la tarification différenciée doivent être pensées de façon à ce que chacun s'y retrouve selon la DGCCRF.

Les appels d'offres dépannage sur autoroute

Demande récurrente de la FNA : la convergence voire l'uniformisation des cahiers des charges et des règlements de consultation des appels d'offre. En l'état actuel des textes et de la grande diversité des situations sur le terrain, la DGCCRF et la FNA privilégient d'abord la rédaction d'un tronc commun

s'agissant des règlements de consultation, avant de travailler sur un cahier des charges type beaucoup plus complexe à concevoir.

Le contenu des dossiers et la pertinence des pièces exigées interrogent également. La FNA va questionner ces adhérents pour alimenter le débat avec la DGCCRF. Pour Marcel STAGNARO, Président de la branche Dépannage Remorquage de la FNA, « les entreprises de dépannage remorquage qui répondent à des appels d'offre doivent faire face à des dossiers de plus en plus complexes en termes de contenu voire d'obligations - variant de surcroît d'un département à l'autre. Les tarifs réglementés, notamment pour le poids lourds, fragilisent les acteurs. Une réforme devient urgente afin de tenir compte des réalités économiques et sociales ainsi que du coût de revient des entreprises. »

Sur le déséquilibre significatif dans les conventions d'assurance et d'assistance

La FNA se félicite de l'intérêt de la DGCCRF, notamment dans son rapport d'activité 2018, sur les relations commerciales entre les carrossiers et les assureurs. La Fédération alerte depuis plus d'une décennie sur de nombreux manquements dans les conventions d'agrément proposées par les assurances causant un réel déséquilibre dans les relations, au détriment des réparateurs. Ce raisonnement est parfaitement valable pour les conventions proposées par les sociétés d'assistance.

La DGCCRF semble s'engager en faveur d'investigations complémentaires sur 2019 suite à son enquête. L'occasion pour la FNA de rappeler qu'elle fait de ce dossier une priorité et entend contribuer aux investigations en cours de traitement.